Prise de position d'EXPERTsuisse dans le cadre de la consultation relative à l'ordonnance sur l'imposition à la source: mettre en pratique la modernisation de l'impôt à la source de la manière la plus simple possible

EXPERTsuisse salue la révision totale de l'ordonnance sur l'imposition à la source et demande que la volonté du législateur soit mise en œuvre de la meilleure façon possible. Nous nous attendons à ce que les questions détaillées soient traitées dans le cadre d'une circulaire et en concertation avec les cantons.

Vous trouverez davantage de détails en lisant notre prise de position (en allemand uniquement).

Lien(s) et téléchargement(s)

- Stellungnahme Totalrevision der Verordnung des EFD über die Quellensteuer